

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION LILLE. 186, Rue de Paris PARIS. 43, Bd Haussmann

l'Égalité de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX : ROUBAIX : Téléphone 9-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING : Téléphone 9-85 3, rue Fidele Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

EN MARGE DU RECENSEMENT

VERS LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au lendemain de l'armistice, M. Hoover, président de la République des États-Unis qui, pendant l'occupation, avait assumé la direction de l'œuvre de réhabilitation des délinquants et du Nord de la France et qui s'était rendu compte des rouages que les privations avaient causés...

Le comité prit donc les mesures les plus sévères et ses instructions furent formelles :

Des quantités de familles étaient autrefois, écrit-il à ses secrétaires, indépendantes et vivaient dans l'aisance ; elles sont maintenant dans la gêne car leur chef n'a pu enlever la plupart ont dépensé leur patrimoine trop librement...

Les recherches, il n'est pas aisé de découvrir ce genre de misère cachée nous avons confiance dans votre connaissance des besoins de votre ville, dans les personnes dont vous ferez choix pour recueillir d'elles des renseignements et des désignations.

Les recherches, il n'est pas aisé de découvrir ce genre de misère cachée nous avons confiance dans votre connaissance des besoins de votre ville, dans les personnes dont vous ferez choix pour recueillir d'elles des renseignements et des désignations.

Secours mensuels aux familles dont les ressources sont des plus précaires ; Secours exceptionnels une fois donnés, justifiés par un malheur ou une impérieuse nécessité.

Tous doivent savoir qu'ils ne peuvent indéfiniment compter sur une subvention qui ne leur est accordée que pour traverser une période difficile...

Les idées directrices inspirées par une admirable largeur de vues ne sont-elles pas celles que développait M. Dron dans le premier numéro du bulletin des œuvres sociales de Tourcoing.

D'AUTRES PROBLÈMES FURENT RÉSOUS

Les idées directrices inspirées par une admirable largeur de vues ne sont-elles pas celles que développait M. Dron dans le premier numéro du bulletin des œuvres sociales de Tourcoing.

L'assistance discrète dotée d'un budget de six millions ne s'exercea du Nord aux Vosges que pendant un laps de temps relativement court, c'est-à-dire jusqu'au moment où, dans les régions libérées, le travail permit à tous de retrouver des moyens d'existence.

Certes des lettres de reconnaissance et de gratitude, dont la navette était parfois émue, apportèrent au comité la preuve qu'il avait fait œuvre utile, mais il estimait déjà que tous ses efforts devaient se porter dans le domaine de l'hygiène sociale et plus particulièrement sur l'enfance.

Nous verrons dans de prochains articles sous quelle forme le problème fut étudié et résolu.

ED



M. LABBE, Directeur de l'Enseignement technique des Régions Libérées

Il s'agit de son projet et des personnalités dont il connaît la noblesse de cœur et le dévouement MM. Lahb, directeur général de l'enseignement technique, Dron, secrétaire général de Tourcoing, docteur Lambrel, professeur à la Faculté de Médecine de Lille, Chevrillon, ingénieur.

Ces hommes éminents acceptèrent immédiatement de créer leur concours à l'œuvre projetée. C'est ainsi que naquit le Comité d'assistance des Régions libérées dont l'organisation méthodique devrait connaître les plus brillants résultats.

Dans une série d'articles nous nous efforçons d'exposer ce que fut cette action qui toujours s'adapta avec souplesse aux circonstances et devait multiplier les œuvres sociales en les portant à l'échelle de tous les épanouissements. A l'heure où on attend et le chiffre de notre population a progressé au point qu'il a été fixé dans le Nord, depuis le quatre, pour le développement de la race.

L'ASSISTANCE DISCRÈTE

La guerre terminée, la situation de régions épuisées n'allait pas sans inspirer les plus grandes inquiétudes. Le pillage systématique des usines, le bouleversement de tout le domaine agricole interdisaient la reprise immédiate de l'activité économique. Déjà la misère s'installait dans les foyers.

LES PRINCIPES DU COMITÉ D'ASSISTANCE

Pour obtenir le maximum d'efficacité l'action du comité devait être rapide tout en évitant l'écueil que constituent les professionnels de la mendicité.

Pour éviter le conflit minier, M. Laval, président du Conseil, va réunir ouvriers et patrons

On connaît la position des parties après l'entrevue sans résultat de jeudi à Douai entre les représentants des Houillères et ceux des syndicats ouvriers. On sait que les patrons y ont confirmé une quatre fois de suite leur refus de céder sur des points absolument nécessaires et que les modalités en seraient portées à la connaissance du personnel par voie d'affiches.

Les Compagnies Houillères ont affiché l'annonce de la baisse des salaires

Ainsi que l'avait déclaré M. Cuvellier, Président de la délégation patronale l'avis suivant concernant une baisse des salaires a été affiché hier sur tous les puits des concessions d'Anzin du Nord et du Pas-de-Calais : La convention des salaires est dénoncée à partir du 25 mars 1931, sera ramenée à 20 % à partir du 25 Mars 1931 et à partir du 1er Mai à 15 %.

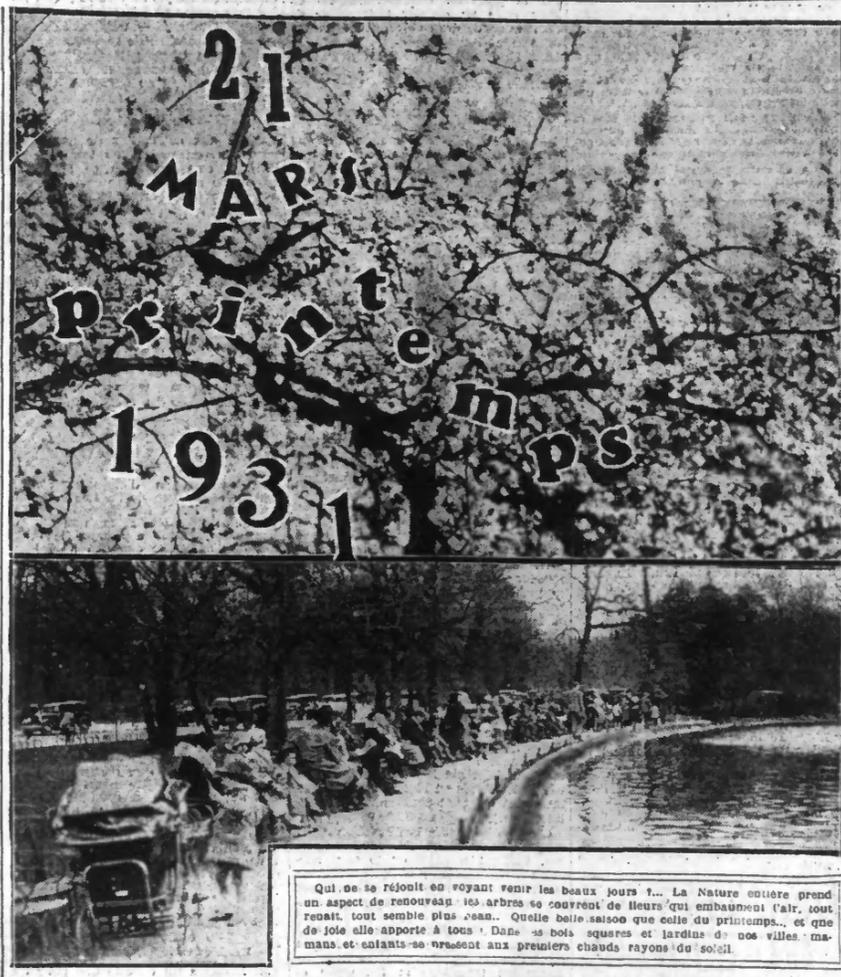
Par suite de la diminution de cette prime au deux échelons le salaire des bons ouvriers mineurs qui était de 43 fr 75 sera ramené à partir du 1er Mai à 40 fr 25 soit 3 fr 50 de diminution pour les deux tols.

La lecture de ce communiqué a causé comme on le pense une grosse émotion dans toute la région minière et les délégués ont immédiatement des discussions avec mines et patrons.

Un appel de la Fédération Régionale des Mineurs

La Fédération régionale d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais a adressé l'appel suivant à ses membres :

Aux ouvriers mineurs, et sympathisants. Ainsi que nous l'avons communiqué hier, aucun accord ne peut être conclu entre nous et la délégation patronale malgré tous les Compagnies houillères.



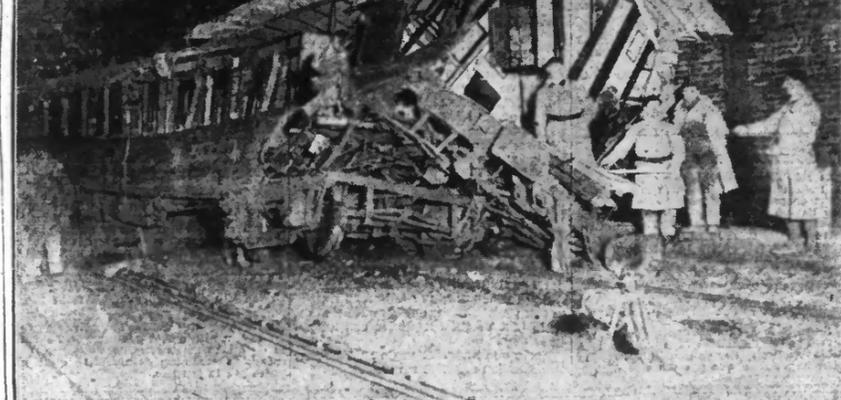
LE DERAILLEMENT DU RAPIDE PARIS BORDEAUX

Il y a 8 morts dont un Armentierois, M. Jeanson et une trentaine de blessés

La cause exacte de la catastrophe d'Etampes, dont nous avons parlé hier, n'a pas encore été établie. L'origine de l'accident est due à une rupture de rail ou à une erreur d'ajustage, l'enquête menée à ce sujet se poursuit minutieusement.

Le wagon-restaurant sorti des rails et vint trapper l'avant de la motrice d'un train-omnibus en formation sur la voie numéro 1.

Le choc fut violent. La motrice fut soulevée et ses roues avant furent projetées sur le quai qui s'écroula.



NOTRE PHOTO. PRISE PENDANT LA NUIT MONTRE UN ASPECT D'UN WAGON TAMPONNE

Trois des blessés ont succombé au cours de la journée d'hier. Il y a donc actuellement 8 morts, parmi ceux-ci se trouve M. Paul Jeanson, 37 ans, originaire d'Armentières, parmi les blessés, nous avons été hier M. Gaston Michard, dont on s'attendait à une guérison, mais notre collègue a fini par succomber à la suite de l'opération.

Il est permis actuellement de rétablir à peu près exactement les circonstances dans lesquelles s'est produit l'accident. « Parti de Paris à 19 h. 23, le rapide avait marché normalement. Il rentra en gare d'Etampes à l'heure réglementaire. Le convoi avait traversé le hall lorsque les deux wagons de queue, un wagon-restaurant et un fourgon, dérailèrent. Le convoi se trouvait à ce moment sur la voie 1 bis.

Le choc dut être très violent, car la motrice fut soulevée et les roues avant projetées sur le quai. Le wagon-restaurant fut projeté sur le quai et vint trapper l'avant de la motrice d'un train-omnibus en formation sur la voie numéro 1.

Le choc fut violent. La motrice fut soulevée et ses roues avant furent projetées sur le quai qui s'écroula.

Le choc fut violent. La motrice fut soulevée et ses roues avant furent projetées sur le quai qui s'écroula.

LES MESURES DE PROTECTION DE LA CULTURE BETTERAVIÈRE

MM. Taillandier et Delesalle, députés du Pas-de-Calais, ont défendu devant la Chambre la cause des agriculteurs de notre région, et l'augmentation des droits de douane sur les sucres a été votée.

La Chambre a discuté hier matin le projet de loi tendant à renforcer la protection douanière à modifier le régime de l'adoption temporaire des sucres et à étendre, aux sucres les dispositions de l'article 6 de la loi du 1er décembre 1929...

L'EXPOSE DE M. TAILLANDIER M. TAILLANDIER député du Pas-de-Calais, rapporteur de la Commission des douanes, expose le but du projet qui est de remédier à la crise des sucres...

L'INTERVENTION DE M. DELESALLE M. Charles DELESALLE, député de Pas-de-Calais, rappelle que la production mondiale du sucre est passée, depuis la guerre de 19 millions de tonnes à 27 millions de tonnes.

La ratification des conventions avec la Compagnie des Pétroles

A 15 h. 30, la Chambre a repris la suite de la discussion du projet portant ratification des conventions avec l'Etat et la Compagnie française des pétroles.

LA DECLARATION DES BENEFICES AGRICOLES M. Alexandre Duval demande à interdire le gouvernement sur la prolongation des délais pour la déclaration des bénéfices agricoles.

LA DISCUSSION DES ARTICLES La discussion générale est close. Le passage à la discussion des articles est voté.

Le roi d'Espagne à Paris Le roi Alphonse XIII, venant de Londres, est arrivé à Paris, à 17 h. 35.

LES CRIMES POLITIQUES L'auteur du drame de Versailles n'a pas encore été arrêté. Il a été arrêté par les gendarmes à la gare de Versailles.

LES MORTS, LES BLESSES Nous avons été hier, parmi les blessés, MM. Gaston Michard, 37 ans, originaire de BOUBAIX et M. Paul Jeanson, né en 1890, à ARMENTIERES et actuellement domicilié au château de Laisay (Manche) ; on sait que M. Jeanson a succombé hier à ses blessures.

Un appel de la Fédération Régionale des Mineurs La Fédération régionale d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais a adressé l'appel suivant à ses membres :

Les Compagnies Houillères ont affiché l'annonce de la baisse des salaires Ainsi que l'avait déclaré M. Cuvellier, Président de la délégation patronale l'avis suivant concernant une baisse des salaires a été affiché hier sur tous les puits des concessions d'Anzin du Nord et du Pas-de-Calais :

Les Compagnies Houillères ont affiché l'annonce de la baisse des salaires Ainsi que l'avait déclaré M. Cuvellier, Président de la délégation patronale l'avis suivant concernant une baisse des salaires a été affiché hier sur tous les puits des concessions d'Anzin du Nord et du Pas-de-Calais :

Un appel de la Fédération Régionale des Mineurs La Fédération régionale d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais a adressé l'appel suivant à ses membres :

Les Compagnies Houillères ont affiché l'annonce de la baisse des salaires Ainsi que l'avait déclaré M. Cuvellier, Président de la délégation patronale l'avis suivant concernant une baisse des salaires a été affiché hier sur tous les puits des concessions d'Anzin du Nord et du Pas-de-Calais :

Un appel de la Fédération Régionale des Mineurs La Fédération régionale d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais a adressé l'appel suivant à ses membres :

Les Compagnies Houillères ont affiché l'annonce de la baisse des salaires Ainsi que l'avait déclaré M. Cuvellier, Président de la délégation patronale l'avis suivant concernant une baisse des salaires a été affiché hier sur tous les puits des concessions d'Anzin du Nord et du Pas-de-Calais :

Un appel de la Fédération Régionale des Mineurs La Fédération régionale d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais a adressé l'appel suivant à ses membres :

Les Compagnies Houillères ont affiché l'annonce de la baisse des salaires Ainsi que l'avait déclaré M. Cuvellier, Président de la délégation patronale l'avis suivant concernant une baisse des salaires a été affiché hier sur tous les puits des concessions d'Anzin du Nord et du Pas-de-Calais :

Un appel de la Fédération Régionale des Mineurs La Fédération régionale d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais a adressé l'appel suivant à ses membres :

Les Compagnies Houillères ont affiché l'annonce de la baisse des salaires Ainsi que l'avait déclaré M. Cuvellier, Président de la délégation patronale l'avis suivant concernant une baisse des salaires a été affiché hier sur tous les puits des concessions d'Anzin du Nord et du Pas-de-Calais :